

# **REUNION Assistants Maternels et Gardes à Domicile**

**Du 4 OCTOBRE 2021**

## **COMPTE-RENDU**

### **18 Présentes :**

#### ***15 Assistantes Maternelles :***

DELTOMBE Françoise ; CHAUVET Carine ; DECULTIEUX Nathalie ; BRESSAN Sylviane ; POUPON Mari-Noëlle ; PASCUAL Sylvie ; DAVID Anna ; PRADEL Agnès ; MENUUEL Audrey ; LEGRAND Christelle ; KRIDAN Tourkia ; BONIN Florence ; APOLINARIO Cécile ; DEBERDT Anne ; MICOD Sylvie.

#### **3 Salariées RPE Genas :**

DUMONTEIL Jessy ; GUILLAUD Mylène ; WESOLY Marika

### **17 Excusées :**

CHASSIN Rachel ; BLOUME Isabelle ; MARTINET Anne ; RHUTH Vanessa ; VENTURINI Nathalie ; PROST Sylvie ; DEZAUZIER Laetitia ; CHAISE Chantal ; MOCO Marie ; RENEVIER Charlotte ; ANGELIER Aude ; ZEGHIB Chrystel ; LAFI-FLEURY Aurélie ; PALANCA karima ; FAIZA Amina ; MOUNARD Céline ; COLZART Isabelle

## **LA PRESENTATION MYLENE GUILLAUD**

Mylène est arrivée au Relais le 5 juillet 2021. Il s'agit de son premier poste en tant qu'animatrice de Relais. Educatrice de jeunes enfants de métier elle travaillait auparavant dans une crèche de Genas sur le terrain puis en tant que directrice. Elle prend petit à petit ses marques lors des temps collectifs et apprend à connaître les enfants, leur assistante maternelle et les gardes à domiciles.

## **PRESENTATION DES DEMARCHES POUR S'INSCRIRE SUR LE SITE MON ENFANT**

L'article 100 de la loi ASAP (Accélération et Simplification de l'Action Publique) du 7 décembre 2020

- fait de monenfant.fr le portail public national de référence pour la mise en relation de l'offre d'accueil et de la demande des familles ;
- introduit également une nouveauté avec l'obligation de déclaration et d'information des solutions d'accueil, notamment sur leurs disponibilités d'accueils. Cette obligation entre en œuvre au 1er Septembre pour les assistantes maternelles, EAJE...

Vous devez renseigner vos disponibilités d'accueil en terme de jours et de plages horaires et de place à minima avant le 1er juin et le 1er décembre de chaque année pour les 6 mois suivants.

Dans cette nouvelle perspective, des transformations profondes ont été réalisées sur le site mon-enfant. Elles affectent notamment le processus d'inscription/publication des assistantes maternelles, avec une forte simplification et un enrichissement du profil.

Celles qui étaient inscrites sur l'ancien site ont été transféré sur le nouveau uniquement si vous aviez été jusqu'à modifier vos disponibilités. Si vous aviez uniquement publiée vos coordonnées vous n'avez pas été transféré sur le nouveau site.

Vous êtes 10 environ à être inscrites

Votre nouveau parcours d'inscription en 4 étapes :

### **ETAPE 1 : l'identification :**

Munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale et agrément. Attention le site accepte la copie de votre agrément sous format jpg png gif et pdf.

A la fin de cette première étape, vous allez valider votre demande. Le modérateur va vérifier de votre identité. Vous allez recevoir une réponse par mail dans les 72 h max.

### **ETAPE 2 : renseigner votre profil**

Vous allez avoir des pictogrammes pour présenter votre activité, votre lieu d'accueil et vos activités. A côté du pictogramme vous pouvez mettre un commentaire. Ex : accueil d'enfant en situation de handicap : formation effectuée. N'hésitez pas à valoriser votre profil. C'est votre vitrine.

### **ETAPE 3 : Récapitulatif d'inscription**

### **ETAPE 4 : Validation de la demande d'inscription**

A cette étape quand vous avez validé, votre inscription a bien été prise en compte. Votre profil apparaîtra sur le site une fois votre demande validée par le modérateur.

Si vous avez des difficultés pour vous inscrire le relais vous accompagnera sur des plages horaires dédiées : le mardi de 18h à 19h et le mercredi matin

Un des objectifs du site est de valoriser et soutenir l'accueil individuel et de faciliter les rencontres entre l'offre et le besoin des parents.

## **I-Actualité RPE**

En septembre 2021 le RAM devient RPE avec la loi ASAP (Accélération et Simplification de l'Action Publique). Avec la dénomination de RPE les parents et toutes les professionnels petite enfance notamment gardes à domiciles se sentiront plus légitimes à fréquenter l'établissement.

Le décret du 25 août 2021 détaille et élargit les missions du Relais.

- accompagner les assistantes maternelles dans leurs démarches de déclarations et d'informations à l'agrément et au nombre d'enfants en accueil

- accompagner les parents en recherche d'un mode d'accueil collectif et individuel

• Actualité PMI : Unr nouvelle cadre référente accueil du jeune enfant est arrivée. Il s'agit de Mme VALLET

## II – PRESENTATION DES ACTIVITES ET DES PROJETS

Les temps collectifs commencent toujours par un moment de jeux libres, puis vers 9h30 suit le temps des chansons et de la petite collation. Une activité d'éveil est proposée selon l'âge des enfants, leurs envies et leurs besoins du moment. Les assistantes maternelles peuvent proposer des activités particulières si elles le souhaitent.

### Quelques consignes à respecter :

- Laisser les poussettes dans le local prévu à cet effet excepté si un enfant dort (ou pour les « cosys » des nourrissons lorsqu'il fait très froid).
- Les enfants peuvent être pieds-nus, en revanche les assistantes maternelles doivent porter des chaussettes, pantoufles ou sur chaussures.
- Les adultes et enfants doivent se laver les mains dès l'entrée dans la salle de vie.
- Les enfants doivent respecter les lignes vertes : l'espace avec la table est réservé pour la collation et les activités encadrées
- Le couloir est réservé pour les « roulants » trotteurs
- Les jeux et jouets doivent être rangés avant le départ
- Les assistantes maternelles doivent nettoyer le tapis de change avec le produit au vinaigre blanc et savon noir
- Lorsqu'un lit a été utilisé, le drap et l'alèse doivent être mis dans la panier à linge sale et l'étiquette doit être retournée sur le côté rouge.

### *Gestion du nombre d'enfant par groupe :*

Du mois de sept à décembre c'est une phase test car toutes les ass mat ne sont pas revenues dans les groupes. Donc on rééquilibrera en janvier les groupes si besoin.

## III – CIDE

La thématique de l'unicef est définie chaque année en novembre pour le prix littéraire jeunesse Unicef. Cette année il s'agit du thème : « au fil des émotions ». Il est proposé de le conserver pour l'anniversaire de la CIDE en novembre 2021. Ce choix fait référence aux contexte sanitaire que nous traversons et aux besoins des enfants d'exprimer leurs ressentis.

- le mardi 23 novembre 2021 à 19 H conférence « MAÎTRISER LE BOUILLONNEMENT DES ÉMOTIONS PAR LES NEUROSCIENCES », Intervenante : Christelle GAVORY, neuropsychologue et formatrice pour la Fondation SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble)

- le mercredi 20 novembre 2021 anniversaire CIDE

Au relais nous allons développer le thème des émotions sur l'année 2021 2022.

## IV – JOURNEE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le groupe 5 va travailler avec Mylène pour la journée des assistantes maternelles sur le thème des émotions. Une collaboration pourra être mise en place avec les intervenants du relais.



La journée des assistantes maternelles aura lieu le 20 Novembre 2021 au matin à la salle Jacques ANQUETIL avec présentation du pass sanitaire obligatoire. Un repas au restaurant sera proposé par la suite. Jessy va s'occuper des inscriptions et de la réservation.

## **V – NOEL**

Si la situation sanitaire le permet la fête de Noël pourra avoir lieu à la salle Jacques ANQUETIL le *Dimanche 5 Décembre 2021* avec présentation du pass sanitaire obligatoire.

## **VI – FORMATION CONTINUE**

3 formations sont planifiées :

- favoriser la relation avec la famille samedi 27 novembre et 11 décembre à 14h

L'idée est de prévenir les conflits et le gérer, développer des relations professionnelles saines constructives et favoriser une communication fluide.

- FABER intitulée adapter sa communication avec l'enfant 14 h le 15 et 22 janvier 2022

Connaitre le développement du cerveau du jeune enfant, son immaturité, ses besoins et adapter sa posture pour accompagner au quotidien l'enfant

- Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel : 14 h le 2 et 9 avril 2022

Identifier les besoins fondamentaux et ceux de l'enfant savoir identifier le stress au moment T et le gérer et savoir se connecter à l'autre tout en restant à l'écoute de ses besoins.

**Le groupe doit être constitué de 8 professionnelles au minimum un mois à l'avance**

Possible de créer un groupe : SST recyclage, droits et devoirs, apprentissage langage des signes.

Toutes les formations seront affichées sur le tableau en liège côté cuisine. Vous aurez les fiches descriptives et un tableau d'inscription.

**Fin de séance 21h15**